

20 décembre 2013

RÉSOLUTION DU CONSEIL NO 13-04

Approbation de l'utilisation des fonds de l'exercice 2013 pour le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

LE CONSEIL, PAR LES PRÉSENTES,

DÉCIDE que les fonds de l'exercice 2013 pour un montant n'excédant pas 600 000 \$CAN pourront être utilisés en 2014 afin de supporter le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (NAPECA);

RÉAFFIRME les *Règles de gestion financière de la CCE* et reconnaît la nécessité de la présente résolution en attendant l'approbation de la liste finale des projets qui seront subventionnés dans le cadre de l'initiative NAPECA.

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL :

Dan McDougall
Gouvernement du Canada

Enrique Lendo Fuentes
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Jane Nishida
Gouvernement des États-Unis d'Amérique